



SÉANCE ORDINAIRE

12 MAI 2008

Cent vingtième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, 677, rue Desjardins à Marieville, ce 12ème jour de mai 2008 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Jean Jutras, secrétaire général par intérim;
Monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;

Absence : Monsieur Réjean Bessette.

Autre absence : Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 08.05.12
001 Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 14 avril 2008 (document SG 08.05.12-04.1).
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 21 avril 2008 (document SG 08.05.12-04.2).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3.1 De madame Michèle Thibodeau-Deguire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal : Remerciements à la Commission scolaire et ses employés pour leur contribution à la campagne 2007 de Centraide, soit une somme de 6 578 \$.

- 04.3.2 De monsieur Bernard Caron, directeur à la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie du Ministère des transports : Intervention à l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide à Marieville afin d'assurer la sécurité des élèves et de la population.
- 04.3.3 De madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Mont Saint-Grégoire : Résolution du Conseil municipal de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire demandant à la Commission scolaire de maintenir le Volet II.
- 04.3.4 De monsieur Luc Trudel, président du Conseil d'établissement de l'école Joseph-Amédée-Bélanger : Dans le cadre du dossier lié à la gestion de la décroissance, résolution du Conseil d'établissement à l'effet de demander à la Commission scolaire d'accorder un moratoire d'une année afin de permettre un processus de consultation élargi.
- 04.3.5 De monsieur François Lapointe, greffier à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Résolution du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu demandant à la Commission scolaire de maintenir le Volet II.
- 04.3.6 De monsieur Michel Houde, secrétaire général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet la réforme de la comptabilité gouvernementale.
- 04.3.7 De madame Katy Mercier, secrétaire générale de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet la réforme de la comptabilité gouvernementale.
- 04.3.8 De madame Line Allaire, secrétaire générale de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet la réforme de la comptabilité gouvernementale.
- 04.3.9 Du Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) : Rapport annuel 2007.
- 04.4 Mot de la présidente.
- 04.5 Comité de révision de décision (document séance tenante).
- 04.6 Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications des services éducatifs dispensés dans une école – adoption (document SG 08.05.12-04.6).
- 04.7 Renouvellement d'adhésion 2008-2009 : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) (document SG 08.05.12-04.7).
- 04.8 Bail emphytéotique avec la Fondation Jeunesse de Richelieu (document SG 08.05.12-04.8).
- 08.1 Démissions (document RH 08.05.12-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 08.05.12-08.2).
- 08.3 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité (document séance tenante).
- 08.4 Adoption du plan d'effectifs 2008-2009 du personnel de soutien (document séance tenante).
- 08.5 Adoption du plan d'effectifs du 2008-2009 du personnel professionnel (documents séance tenante RH 08.05.12-08.5.1 et RH 08.05.12-08.5.2).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 avril 2008 pour un montant de 3 632 750,66 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2008-05-12 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 avril 2008 pour un montant de 4 201 066,60 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2008-05-12 09.2).
- 10.1 Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif (document RM 08.05.12-10.1).
- 10.2 Politique de gestion des services alimentaires (document RM 08.05.12-10.2).
- 10.3 Adjudication de contrats
 - 10.3.1 Travaux de raccordement à l'égout municipal à l'école Alberte-Melançon (document RM 08.05.12-10.3.1).
 - 10.3.2 Maçonnerie à l'école Frère-André (document RM 08.05.12-10.3.2).
 - 10.3.3 Déshumidification (secteur piscine) (document RM 08.05.12-10.3.3).
 - 10.3.4 Réfection de vestiaires à l'école Mgr-Euclide-Théberge (document RM 08.05.12-10.3.4).

- 10.3.5 Travaux d'asphaltage à l'école de Richelieu, pavillon Curé-Martel (document RM 08.05.12-10.3.5).
- 10.3.6 Travaux d'asphaltage à l'école Jeanne-Mance (document RM 08.05.12-10.3.6).
- 10.3.7 Réfection d'un escalier intérieur à l'école Saint-Vincent (document RM 08.05.12-10.3.7).
- 10.3.8 Toiture de bardeaux à l'école de Richelieu, pavillon Curé-Martel (document RM 08.05.12-10.3.8).
- 10.3.9 Remplacement de portes et cadres extérieurs (4 écoles) (document RM 08.05.12-10.3.9).
- 10.3.10 Remplacement de portes et cadres extérieurs (4 écoles) (document RM 08.05.12-10.3.10).
- 10.3.11 Revêtement de sol au Centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RM 08.05.12-10.3.11).
- 10.3.12 Revêtement de sol aux écoles Saint-Alexandre et Jeanne-Mance (document RM 08.05.12-10.3.12).
- 10.3.13 Aire de jeux à l'école Chabanel – Tapis (document RM 08.05.12-10.3.13).
- 10.3.14 Modules de jeux à l'école Sacré-Cœur (document RM 08.05.12-10.3.14).
- 10.3.15 Revêtement de sol à l'école Joseph-Amédée-Bélanger (document RM 08.05.12-10-3.15).
- 10.3.16 Informatique : Serveurs et réseau de stockage (document RM 08.05.12-10.3.16).
- 10.3.17 Services alimentaires : 4 écoles secondaires et l'école professionnelle de Métiers (document RM 08.05.12-10-3.17).
- 10.4 Achats regroupés de matériel – Programme « Projet personnel d'orientation (PPO) » phase 3 (document RM 08.05.12-10.4).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Dominik Doyon, parent de deux enfants de l'école Marie-Derome, intervient pour connaître le nombre de postes d'employés professionnels et de soutien qui sont coupés, quels postes sont affectés et si d'autres coupures sont prévues dans le futur. Elle fait état d'une pétition signée par des élèves et des parents de l'école dont dépôt sera fait à la Commission scolaire demain. Finalement, elle s'interroge à savoir comment a-t-on pu passer d'un surplus budgétaire à un déficit en si peu de temps.

Madame Nathalie Perrault, parent d'un élève en difficulté à l'école Marie-Derome, questionne la coupure de certains services directs à l'élève et demande si on a tout évalué au niveau du personnel administratif. Elle croit que des enfants fragiles ne sont pas évalués et sont intégrés dans les classes régulières et sont susceptibles d'être éventuellement en difficulté et requérir des services spécialisés qu'elle considère déjà insuffisants pour répondre aux besoins actuels.

Monsieur Patrick Cinq-Mars, parent de l'école Alberte-Melançon, dépose une pétition signée par les parents de l'école contestant la décision d'éliminer les classes pour les élèves en difficultés graves d'apprentissage et de les répartir selon leur groupe d'âge ce qui implique un alourdissement de la tâche du personnel enseignant qui n'est pas formé pour ces situations, ce qui engendrera une baisse de la qualité de l'enseignement pour l'ensemble des élèves. La pétition dénonce également le jumelage de deux classes de première et deuxième année avec la crainte que le temps alloué à l'apprentissage de la lecture soit insuffisant.

Madame Sophie Guay, mère d'enfants de l'École Alberte-Melançon, fait part de son désaccord avec le jumelage de classes au 1^{er} cycle du primaire ayant déjà vécu négativement une telle expérience avec l'une de ses filles dans la passé.

Monsieur Martin Béland, enseignant à l'école Alberte-Melançon, fait état de sa déception face à la fermeture de la classe difficultés graves d'apprentissage et demande d'évaluer la possibilité d'une année de répit pour procéder à une intégration de façon progressive. Il souligne que le secteur de l'école Alberte-Melançon est un milieu défavorisé. Il trace un portrait de la clientèle des classes visées et des besoins en services spécialisés requis. Il s'interroge sur la compétence du personnel enseignant pour faire face aux besoins et comment seront gérés les cas lourds de comportement puisqu'aucun technicien en éducation spécialisée n'est prévu et que la direction ne sera présente qu'à demi-temps. Quant au déficit budgétaire, il suggère comme pistes : la tarification de la surveillance des dîneurs, l'évaluation des coûts entre le transfert des élèves et les classes multiâges, la récupération d'un pourcentage des surplus des écoles.

Intervention de madame Jocelyne Ouimet, enseignante à l'école Marcel-Landry, pour exprimer sa satisfaction face à la démarche de réalisation du plan stratégique. Elle considère cependant qu'il y a trop de différence entre ce qui est en place et ce vers quoi on s'oriente. Elle rappelle les besoins supplémentaires requis en mesures de soutien tout en exprimant sa satisfaction au maintien des classes de cheminement particulier continu. Elle conclut en mentionnant qu'un coût de surveillance de 50\$ par dîneur permettrait de récupérer 500 000 \$ ce qui pourrait permettre l'ajout possible de 10 enseignants. Elle exprime une prudence quant aux coupures dans les services de soutien au siège social.

Madame Marie Tanguay, présidente du Syndicat du personnel de soutien, demande quel sera le suivi donné à la consultation sur le modèle de services proposé. Elle exprime son inquiétude sur les orientations envisagées rappelant le droit de l'enfant à une éducation de qualité pour assurer la réalisation de tout son potentiel. Est-ce que le nouveau modèle permet d'atteindre cet objectif? Finalement, elle dit questionner la décision de la Commission scolaire d'avoir procédé à un envoi par la poste aux parents pour expliquer les choix décisionnels pour 2008-2009.

Madame Pauline Chaput, mère d'un élève intégré en 2^{ème} année à l'école Saint-Eugène, témoigne de sa satisfaction à cette intégration, soulignant les besoins constants en services d'orthopédagogie, orthophonie et techniciens en éducation spécialisés.

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, rappelle certains éléments du modèle de services proposé : moins de classes spéciales au primaire et au secondaire, moins de personnel professionnel et de personnel spécialisé en support. On n'est pas contre l'intégration, mais pas sans services de soutien. En septembre, dans les classes, on va rechercher l'équilibre, mais il faut bonifier l'offre de services déposée pour appuyer les propositions faites. Ainsi, la fermeture des classes de cheminement particulier temporaire amène un besoin plus grand de services de soutien que ceux offerts. Interrogation quant aux coûts liés à l'envoi postal fait aux parents.

Monsieur Jacques St-Onge, président du Syndicat du personnel professionnel non enseignant, dit comprendre qu'une baisse de clientèle entraîne une baisse de personnel. Il demande que soit maintenu le statu quo dans les effectifs. Il fait état du modèle intégré au primaire et au secondaire du service SASEC tout en rappelant que le service de psycho-éducation a déjà fait l'objet de compression antérieurement. Il exprime son opposition à la gestion des services par secteur ou zone sauf sur une base expérimentale. Quant aux postes vacants, il demande de reporter en juin toute décision pour en analyser les enjeux tenant compte qu'aucune échéance n'oblige à une décision hâtive.

Monsieur Stéphane Monast, apporte son témoignage sur la réussite de son enfant qu'il explique entre autres, par le support des services actuels offerts et qu'il y a lieu de maintenir.

Madame Carole Payette, parent d'un élève de l'école Marie-Derome, considère qu'on veut couper dans les services à l'élève alors qu'on manque déjà de personnel spécialisé. Quant à la lettre transmise aux parents pour expliquer l'offre de services, elle en interroge la pertinence. Elle demande pourquoi la réunion du Conseil des commissaires se déroule à Marieville plutôt qu'à Saint-Jean.

Monsieur Jean-François Morin, enseignant à l'école Notre-Dame-du-Sourire, explique la réalité vécue dans les petits milieux où l'on retrouve plus de classes multiâges et intercycles et en conséquence, ces situations doivent être considérées comme des cas exceptionnels. Il fait référence à la fermeture des classes de difficultés graves d'apprentissage et de la réorganisation des classes pour les élèves avec des troubles de comportement alors que cette clientèle est en constante augmentation. Il dit être favorable à l'intégration, mais en désaccord avec l'approche envisagée. Il se dit un enseignant inquiet pour l'an prochain et demande à bénéficier d'aide pour assurer une intégration positive.

Monsieur André Massicotte, psycho-éducateur à l'école Mgr-Euclide-Théberge, fait état de son expérience constatant un alourdissement des cas qui lui sont soumis avec comme conséquence qu'il rencontre beaucoup moins d'élèves au cours d'une année comparativement aux années antérieures.

Madame Sylvie Tardif, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Fatima, exprime son inquiétude face à l'augmentation du nombre d'élèves par groupe et de la nécessité d'avoir le support du personnel professionnel.

Monsieur Ghislain Tardif, enseignant à l'école Mgr-Euclide-Théberge fait état de l'installation d'un local RÉPIT à l'école et de sa préoccupation d'en permettre la mise en place au primaire.

Intervention de la directrice générale

Madame Claude Boivin, directrice générale, rappelle que la réflexion sur l'organisation des services a toujours été guidée par une volonté de mettre l'élève au cœur de nos préoccupations. À cet effet, l'enveloppe budgétaire du personnel enseignant sera entièrement réservée à cette fin et un souci de diversifier l'offre de service a été exprimé.

Elle explique à nouveau que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a vécu une baisse de clientèle de 1600 élèves au cours des dernières années et qu'une baisse additionnelle d'environ 1000 élèves est prévue au cours des deux prochaines années, ce qui se traduit par une baisse importante des revenus puisque le modèle de financement du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est basée sur la clientèle officielle inscrite au 30 septembre de chaque année. Le statu quo pour 2008-2009 nous conduirait à un déficit de quatre millions, une situation qui mettrait l'organisation en grande difficulté pour l'avenir.

Quant aux sources de financement, elles ne permettent plus de dégager de marge de manœuvre pour investir plus que ce qu'on est financé. Le coût subventionné par employé ne permet plus de dégager de surplus budgétaire tout comme la baisse du taux de taxation imposée par le gouvernement.

Il faut souligner que toutes les décisions prises actuellement ne visent pas à résorber le déficit projeté de deux millions au 30 juin 2008, mais à assurer l'équilibre budgétaire de l'année 2008-2009. Au niveau administratif des compressions de 300 000 \$ sont déjà prévues et la réflexion se poursuit pour toutes les enveloppes budgétaires des différents secteurs d'activité de la Commission scolaire.

Quant aux surplus des écoles, beaucoup d'engagements financiers sont pris tant pour l'achat prochain de volumes que pour d'autres activités liées à des besoins physiques de l'école ou pour des activités pour les élèves.

La volonté de la Commission scolaire de garder l'école du village ouverte entraîne également des dépenses supplémentaires pour assurer des services adéquats. Toutefois, le maintien des petites écoles génère forcément la présence de classes à plus d'une année d'étude.

On demeure confiant d'obtenir des allocations additionnelles du MELS pour nous permettre d'améliorer l'offre de services prévue. (Plan d'action sur la violence, plan pour la réussite et la persévérance scolaire, pacte pour l'emploi, etc...)

Madame Boivin rappelle l'importance de faire face à la situation en travaillant ensemble dans une dynamique constructive et en explorant des façons de faire autrement qui ont fait leur preuve. Ce sera la seule façon de passer à travers cette situation difficile et de continuer à donner des services de qualité à nos élèves.

Elle mentionne que bien que la situation de décroissance ne réjouisse pas plus les cadres qui la gèrent que les autres membres du personnel, nous n'avons pas le choix d'y faire face en toute responsabilité et en toute solidarité.

Concernant la tenue de la réunion du Conseil des commissaires à Marieville, elle explique que le règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires prévoit que la réunion du mois de mai se tien à Marieville, tout comme il y est prévu que la séance du mois de septembre se tient à Saint-Césaire. Il en sera ainsi pour les années futures.

Suspension de la séance

HR 08.05.12
002

Il est proposé par monsieur François Blais :

De suspendre la séance pour cinq minutes.

Accepté à l'unanimité.

Retour en séance publique

HR 08.05.12
003

Il est proposé par monsieur François Blais :

De retourner en séance publique.

Adopté à l'unanimité.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 AVRIL 2008 (document SG 08.05.12-04.1).

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 14 avril 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 08.05.12
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 14 avril 2008 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 21 AVRIL 2008 EN AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2008 (document SG 2008.05.12-04.2)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 21 avril 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 08.05.12
005

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 21 avril 2008 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Aucune information n'est transmise aux membres du Conseil des commissaires par Madame Claude Boivin, directrice générale, en suivi à la séance du 14 avril 2008 ainsi qu'à la séance d'ajournement du 21 avril 2008.

04.3 CORRESPONDANCE

04.3.1 De madame Michèle Thibodeau-Deguire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal : Remerciements à la Commission scolaire et ses employés pour leur contribution à la campagne 2007 de Centraide, soit une somme de 6 578 \$.

04.3.2 De monsieur Bernard Caron, directeur à la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie du Ministère des transports : Intervention à l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide à Marieville afin d'assurer la sécurité des élèves et de la population.

04.3.3 De madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Mont Saint-Grégoire : Résolution du Conseil municipal de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire demandant à la Commission scolaire de maintenir le Volet II.

04.3.4 De monsieur Luc Trudel, président du Conseil d'établissement de l'école Joseph-Amédée-Bélanger : Dans le cadre du dossier lié à la gestion de la décroissance, résolution du Conseil d'établissement à l'effet de demander à la Commission scolaire d'accorder un moratoire d'une année afin de permettre un processus de consultation élargi.

04.3.5 De monsieur François Lapointe, greffier à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Résolution du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu demandant à la Commission scolaire de maintenir le Volet II.

04.3.6 De monsieur Michel Houde, secrétaire général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet la réforme de la comptabilité gouvernementale.

04.3.7 De madame Katy Mercier, secrétaire générale de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet la réforme de la comptabilité gouvernementale.

04.3.8 De madame Line Allaire, secrétaire générale de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet la réforme de la comptabilité gouvernementale.

04.3.10 Du Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) : Rapport annuel 2007.

04.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 14 avril 2008 ainsi que la séance d'ajournement du 21 avril 2008 et transmet certaines informations.

04.5 COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (document séance tenante).

Considérant la demande de révision de décision présentée par le parent de l'élève __SC16579200 en conformité avec les articles 9 et suivants de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que le « Comité de révision d'une décision » a entendu le parent ainsi que le directeur d'école et le personnel concernés, le 8 mai 2008, afin de leur permettre de formuler leur point de vue quant à la décision prise à l'égard de l'élève __SC16579200;

Considérant que le Comité de révision est venu à la conclusion que les services offerts, dans le cadre de la classe en trouble grave de comportement correspondent davantage aux caractéristiques et aux besoins de l'élève;

HR 08.05.12
006

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accepter la recommandation du « Comité de révision de décision », à l'effet que le classement de l'élève __SC16579200 soit maintenu en classe de trouble grave de comportement. En conséquence, maintenir la décision du directeur d'école.

Adopté à l'unanimité.

04.6 POLITIQUE DE MAINTIEN OU DE FERMETURE D'ÉCOLE ET DE MODIFICATIONS DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS UNE ÉCOLE – ADOPTION (document SG 08.05.12-04.6).

HR 08.05.12
007

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'adopter la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications des services éducatifs dispensés dans une école telle que déposée.

Adopté à l'unanimité.

04.7 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2008-2009 : ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) (document SG 08.05.12-04.7).

HR 08.05.12
008

Il est proposé par madame Magda Farès :

De renouveler l'adhésion à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2008-2009, à titre de membre collectif;

De déléguer madame Andrée Bouchard, présidente et madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice au Service des ressources éducatives aux jeunes, à titre de représentantes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

**04.8 BAIL EMPHYTÉOTIQUE AVEC LA FONDATION JEUNESSE DE RICHELIEU
(document SG 08.05.12-04.8).**

Considérant la résolution HR 07.09.24-005, par laquelle le Conseil des commissaires autorisait la directrice générale à signer un bail emphytéotique avec la Ville de Richelieu pour la phase II, du projet de parc-école de l'école de Richelieu, pavillon Saint-Joseph, consistant à la construction d'un centre d'interprétation des énergies renouvelables;

Considérant que la Fondation Jeunesse de Richelieu est maître d'œuvre quant à la construction de ladite infrastructure;

Considérant que l'assureur de la Ville de Richelieu demande à ce que le bail emphytéotique intervienne avec la Fondation Jeunesse de Richelieu et ce, jusqu'à ce que le centre d'interprétation des énergies renouvelables soit cédé à la Ville;

**HR 08.05.12
009**

Il est proposé par monsieur Jacques Darche:

D'autoriser la directrice générale à signer un bail emphytéotique avec la Fondation Jeunesse de Richelieu et éventuellement d'intervenir à l'acte de cession dudit bail, entre la Fondation et la Ville de Richelieu et ce, afin d'y consentir. Cette emphytéose sera consentie pour une période de 50 ans et sera conditionnelle à l'érection du centre d'interprétation des énergies renouvelables d'ici le 30 juin 2008 et à ce que cette infrastructure conserve une vocation pédagogique. L'acte d'emphytéose devra contenir les clauses usuelles et celles jugées utiles et nécessaires par la direction générale, afin de donner plein effet aux présentes.

D'autoriser la directrice générale à signer tous autres documents jugés utiles et nécessaires afin de donner plein effet au présent mandat.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur François Blais demande de s'assurer que le bail emphytéotique prévoit qu'il n'y a aucun coût à assumer par la Commission scolaire des Hautes-Rivières et l'école de Richelieu, dans la construction du centre et que l'utilisation du centre sur les heures de classe soit sans frais pour les élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

08.1 DÉMISSION (document RH 08.05.12-08.1)

**HR 08.05.12
010**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Josée McDuff, directrice d'école, soit acceptée à compter du 14 avril 2008.

Adopté à l'unanimité.

**HR 08.05.12
011**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Paul Beaudry, enseignant à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 29 mars 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
012

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Manon Berger, agente de bureau, classe principale au Service des ressources humaines, soit acceptée à compter du 7 janvier 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
013

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Ginette Beauvais-Fontaine, agente de bureau, classe principale au Service des ressources financières, soit acceptée à compter du 5 mai 2008.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 08.05.12-08.2)

Considérant le motif « obligations familiales »,

HR 08.05.12
014

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 23 mai 2008 au 21 mai 2009 inclusivement, soit accordé à monsieur Luc Blanchard, régisseur au Service des technologies de l'information.

Adopté à l'unanimité.

08.3 AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ (document séance tenante RH 08.05.12-08.3).

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2008-2009,

HR 08.05.12
015

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que les enseignants suivants soient non -rengagés pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2008 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Cartier Jean-Philippe	3 – Primaire	Sainte-Anne
Boyer Sylvie	3 – Primaire	Saint-Alexandre
Plouffe Sylvie	3 – Primaire	Alberte-Melançon
Molleur Karine	3 – Primaire	Henryville
Larocque Ariane	3 – Primaire	Sainte-Anne
Dubuc France	3 – Primaire	du Petit Clocher
Lafontaine Annie	3 – Primaire	du Petit Clocher
Fortier Alexandre	5 – Éducation physique et à la santé	Joseph-Amédée-Bélanger

Laliberté Bruno	5 – Éducation physique et à la santé	Notre-Dame-du-Sourire
Cosetti Marie-Josée	6 – Musique	Saint-Jacques
Solheid Beatrice	11 – Arts plastiques	Affectation - Bassin
Goyette Karine	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Fontaine Nathalie	12 – Français	Félix-Gabriel-Marchand
Petelle Magalie	12 – Français	Beaulieu
Sylvestre Pascal	12 – Français	Mgr-Euclide-Théberge
Royer Marie-Soleil	12 – Français	Mgr-Euclide-Théberge
Samson Eve	12 – Français	Paul-Germain-Ostiguy
Lamontagne Carole	12 – Français	Affectation - Bassin
Dagenais Stéphanie	12 – Français	Beaulieu
Landry Véronique	14 – Enseignement moral et religieux	Beaulieu
Tremblay Chantale	14 – Enseignement moral et religieux	Chanoine-Armand-Racicot
Felton Martine	17 – Sciences humaines	Mgr-Euclide-Théberge
Stewart Julie	17 – Sciences humaines	Marguerite-Bourgeois
Rodrigue Marquis	17 – Sciences humaines	Dr-Alexis-Bouthillier
Harvey Julie	17 – Sciences humaines	Mgr-Euclide-Théberge
Deschamps Jean-Luc	18 – Informatique	Marcel-Landry

Adopté à l'unanimité.

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2008-2009,

HR 08.05.12
016

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que les enseignants suivants soient mis en disponibilité pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2008 :

Bergeron Madeleine	3 – Primaire	Micheline-Brodeur
Kucharski Annie	8 – Anglais, langue seconde	Beaulieu
Tanguay Bernard Jr	8 – Anglais, langue seconde	Félix-Gabriel-Marchand
Gourdes Nécia	8 – Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier
Faucher Kim	9 – Éducation physique et à la santé	Chanoine-Armand-Racicot
Lafleur Patrick	9 – Éducation physique et à la santé	Beaulieu
Latour Yves	9 – Éducation physique et à la santé	Marguerite-Bourgeois
Romero Roberto	9 – Éducation physique et à la santé	Marguerite-Bourgeois
Marcoux Denis	10 – Musique	Dr-Alexis-Bouthillier
Neault Louise	10 – Musique	Marcel-Landry
Bélangier Nathalie	10 – Musique	Félix-Gabriel-Marchand
Mailhot Marlyne	10 – Musique	Marguerite-Bourgeois
Valton Marie-Pierre	11 – Arts plastiques	Dr-Alexis-Bouthillier
Méthé Karine	13 – Sciences et mathématiques	Beaulieu
St-Pierre Julie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Turcotte Chantale	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois

Plamondon Nancy	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Poupart Éric	14 – Enseignement moral et religieux	Paul-Germain-Ostiguy
Houde Milène	14 – Enseignement moral et religieux	Marcel-Landry
Beauregard Karine	14 – Enseignement moral et religieux	Marguerite-Bourgeois
Gagnon Nicole	14 – Enseignement moral et religieux	Mgr-Euclide-Théberge
Hainault Pierre	16 – Initiation à la technologie	Mgr-Euclide-Théberge
Beauséjour Jean-François	16 – Initiation à la technologie	Marcel-Landry
Richard Jacques	16 – Initiation à la technologie	Marcel-Landry
Patenaude Julie	17 – Sciences humaines	Beaulieu
Sanchez Gilles	18 – Informatique	Beaulieu

Adopté à l'unanimité.

Considérant la baisse de clientèle projetée pour 2008-2009 et une modification substantielle dans les services à rendre,

HR 08.05.12
017

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que les professionnels suivant soient non-renvoyés pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2008 :

Agent de réadaptation/psychoéducateur :		
26 heures (74,29%)	Paul-Germain-Ostiguy	Marie-Ève Jannard
17,5 heures (50%)	Saint-Lucien	Nancy Beaudoin
Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire :		
35 heures (100%)	Dr-Alexis-Bouthillier, Marguerite-Bourgeois	Éric Paquet
28 heures (80%)	Saint-Alexandre, Sacré-Cœur (Iberville), Hamel, Henryville, Sainte-Anne	Dominique Briand
Conseiller à l'éducation préscolaire :		
35 heures (100%)	Service de l'enseignement aux jeunes	Manon Lajeunesse
Orthopédagogie :		
35 heures (100%)	Saint-Blaise, Alberte-Melançon	Sylvie L'Heureux
Psychologie :		
35 heures (100%)	Félix-Gabriel-Marchand Laflamme, Chabanel Alberte-Melançon Saint-Jacques, Saint-Blaise	Kaven Lamarre
Conseiller d'orientation :		
17,5 heures (50%)	Centre Chanoine-Armand-Racicot	Éléna Deschamps

Adopté à l'unanimité.

Considérant la modification des postes de technicien en travaux pratiques en 2008-2009 et une modification substantielle dans les services à rendre,

HR 08.05.12
018

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que le personnel de soutien suivant soit non-rengagé au 1^{er} juillet 2008 :

POSTE	HEURES	LIEU DE TRAVAIL	TITULAIRE
Technicien en travaux pratiques	19h	Beaulieu	Isabelle Grégoire
Technicien en travaux pratiques	28h	Marguerite-Bourgeoys	Benoit Boulanger

Adopté à l'unanimité.

08.4 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN (document séance tenante RH 2008.05.12-08.4).

HR 08.05.12
019

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2008-2009 avec les modifications suivantes, apportées au plan 2007-2008 et ce, tel qu'indiqué ci-dessous :

Abolition de postes :

POSTE	HEURES	LIEU DE TRAVAIL	TITULAIRE
Concierge	40 h	Micheline-Brodeur	Retraite de monsieur Marcel Lambert
Agent de bureau classe 1	35 h	Service des ressources financières	Poste vacant
Électricien classe principale	38,75h	Service des ressources matérielles	Retraite de monsieur Michel Lapointe
Technicien en travaux pratiques	19h	Beaulieu	Isabelle Grégoire
Technicien en travaux pratiques	11h	Racicot	Poste vacant
Technicien en travaux pratiques	12h	Marcel-Landry	Poste vacant
Technicien en travaux pratiques	28h	Marguerite-Bourgeoys	Benoit Boulanger

Création de postes :

POSTE	HEURES	LIEU DE TRAVAIL
Concierge	38,75h	Micheline-Brodeur
Technicien en administration	35h	Service des ressources financières
Apprenti de métier	38,75h	Service des ressources matérielles
Technicien en travaux pratiques	35h	Beaulieu
Technicien en travaux pratiques	23h	Bouthillier

Technicien en travaux pratiques	21h	Marchand
Technicien en travaux pratiques	35h	Marguerite-Bourgeois
Technicien en travaux pratiques	35h	Mgr-Euclide-Théberge
Technicien en travaux pratiques	35h	Paul-Germain-Ostiguy

Adopté à l'unanimité.

08.5.1 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL, SECTEUR DES JEUNES (document séance tenante RH 08.05.12-08.5.1).

HR 08.05.12
020

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel secteur jeunes, pour l'année 2008-2009 avec les modifications apportées au plan 2007-2008 et ce, tel qu'indiqué ci-dessous :

Liste des postes à abolir :

Agent de réadaptation/psychoéducateur

Poste	Statut	Lieu de travail	Titulaire	Permanence
26 heures (74,29%)	régulier, temps partiel	Paul-Germain-Ostiguy	Marie-Ève Jannard	Non
17,5 heures (50%)	régulier, temps partiel	Saint-Lucien	Nancy Beaudoin	Non
28 heures (80%)	régulier, temps plein	Paul-Germain-Ostiguy	Vacant	Non

TOTAL : 2,0429 postes

Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Poste	Statut	Lieu de travail	Titulaire	Permanence
35 heures (100%)	régulier, temps plein	Dr-Alexis-Bouthillier, Marguerite-Bourgeois	Éric Paquet	Non
28 heures (80%)	régulier, temps plein	Saint-Alexandre, Sacré-Cœur (IB), Hamel, Henryville, Sainte-Anne	Dominique Briand	Non

TOTAL : 1,8 postes

Conseiller à l'éducation préscolaire

Poste	Statut	Lieu de travail	Titulaire	Permanence
35 heures (100%)	régulier, temps plein	Service de l'enseignement aux jeunes	Manon Lajeunesse	Non

TOTAL : 0,5 poste

Orthopédagogie

Poste	Statut	Lieu de travail	Titulaire	Permanence
35 heures (100%)	régulier, temps plein	Service de l'enseignement aux jeunes	Sylvie L'Heureux	Non
7 heures (20%)	régulier, temps partiel	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Vacant	Non

TOTAL : 1,2 postes

Orthophonie

Poste	Statut	Lieu de travail	Titulaire	Permanence
35 heures (100%)	régulier, temps plein	Service de l'enseignement aux jeunes	Vacant	Non

TOTAL : 1 poste

Psychologie

Poste	Statut	Lieu de travail	Titulaire	Permanence
35 heures (100%)	régulier, temps plein	Félix-Gabriel-Marchand Laflamme, Chabannel Alberte-Melançon Saint-Jacques, Saint-Blaise	Kavin Lamarre	Non
3,5 heures (10%)	régulier, temps partiel	Sainte-Anne	Vacant	Non
3,5 heures (10%)	régulier, temps partiel	du Petit Clocher	Vacant	Non

TOTAL : 1,2 postes

Liste des postes à modifier :

Conseiller d'orientation

Poste	Statut	Lieu de travail	Titulaire	Permanence
7,48 heures (21,36%) à ajouter, pour un total de 35 heures (100%)	régulier, temps plein	Mgr-Euclide-Théberge	Isabelle Lévesque	Oui

TOTAL : 0,2 poste

Liste des postes à créer :

Conseiller à l'éducation préscolaire

Poste	Statut	Lieu de travail
17,5 heures (50%)	régulier, temps partiel	Service de l'enseignement aux jeunes

TOTAL : 0,5 poste

Conseiller d'orientation

Poste	Statut	Lieu de travail
24,5 heures (70%)	régulier, temps partiel	Service de l'enseignement aux jeunes

TOTAL : 0,7 poste

Adopté à l'unanimité.

08.5.2 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL, SECTEUR DES ADULTES (document séance tenante RH 08.05.12-08.5.2).

**HR 08.05.12
021**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel secteur adultes, pour l'année 2008-2009 avec les modifications apportées au plan 2007-2008 et ce, tel qu'indiqué ci-dessous :

Liste des postes à abolir :

Conseiller d'orientation

Poste	Statut	Lieu de travail	Titulaire	Permanence
17,5 heures (50%)	régulier, temps partiel	Centre Chanoine-Armand-Racicot	Éléna Deschamps	Non

TOTAL : 0,5 poste

Liste des postes à créer :

Conseiller d'orientation

Poste	Statut	Lieu de travail
35 heures (100%)	régulier, temps plein	Centre Chnoine-Armand-Racicot
35 heures (100%)	régulier, temps plein	Centre La Relance

TOTAL : 2,0 postes

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 AVRIL 2008 (document RF 2008-05-12 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 avril 2008 pour un montant de 3 632 750,66 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2008-05-12 09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 23 AVRIL 2008 (document RF 2008-05-12 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 avril 2008 pour un montant de 4 201 066,60 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2008-05-12 09.2).

10.1 POLITIQUE POUR UNE SAINTE ALIMENTATION ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF (document RM 08.05.12-10.1).

HR 08.05.12
022

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter la politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif telle que déposée et présentée par monsieur Marcel Landry.

Monsieur François Blais demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Lise Soutière, Eryck St-Laurent, Stéphane Surprenant et Annik Tomlinson.

A voté contre :

Monsieur le commissaire : François Blais.

Se sont abstenus :

Madame Lynda Tessier et monsieur Michel Aerts.

Pour : 17 Contre : 1 Abstention : 2

Adopté à la majorité.

10.2 POLITIQUE DE GESTION DES SERVICES ALIMENTAIRES (document RM 08.05.12-10.2).

HR 08.05.12
023

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter la politique de gestion des services alimentaires telle que déposée et présentée par monsieur Marcel Landry.

Adopté à l'unanimité.

10.3 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.3.1 TRAVAUX DE RACCORDEMENT À L'ÉGOUT MUNICIPAL À L'ÉCOLE ALBERTE-MELANÇON (document RM 08.05.12-10.3.1).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
024

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Excavations H. Lévesque inc., au montant de 45 364,46 \$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de raccordement à l'égout municipal à l'école Alberte-Melançon.

Adopté à l'unanimité.

10.3.2 MAÇONNERIE À L'ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ (document RM 08.05.12-10.3.2).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.05.12
025**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère inc., au montant de 126 800,00 \$ (taxes en sus) le contrat pour maçonnerie à l'école Frère-André.

Adopté à l'unanimité.

10.3.3 DÉSHUMIDIFICATION (SECTEUR PISCINE) (document RM 08.05.12-10.3.3).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.05.12
026**

Il est proposé par madame Monique Brière

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Névé Réfrigération Inc., au montant de 134 442,00 \$ (taxes en sus) le contrat pour la déshumidification (secteur piscine) à la Polyvalente Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté à l'unanimité.

10.3.4 RÉFECTION DE VESTIAIRES À L'ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document RM 08.05.12-10.3.4).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.05.12
027**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Marieville Construction Inc. (MCI), au montant de 253 800,00 \$ (taxes incluses) le contrat réfection de vestiaires à la Polyvalente Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté à l'unanimité.

10.3.5 TRAVAUX D'ASPHALTAGE À L'ÉCOLE DE RICHELIEU, PAVILLON CURÉ-MARTEL (document RM 08.05.12-10.3.5).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.05.12
028**

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Daudi Ltée, au montant de 41 241,42 \$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux d'asphaltage à l'école De Richelieu, Pavillon Curé-Martel.

Adopté à l'unanimité.

10.3.6 TRAVAUX D'ASPHALTAGE À L'ÉCOLE JEANNE-MANCE (document RM 08.05.12-10.3.6).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
029

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Excavations Touchette (1988) Inc., au montant de 102 705,98 (taxes incluses) le contrat pour les travaux d'asphaltage à l'école Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

10.3.7 RÉFECTION D'UN ESCALIER INTÉRIEUR À L'ÉCOLE SAINT-VINCENT
(document RM 08.05.12-10.3.7).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
030

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Kabian Construction Inc., au montant de 60 623,35 \$ (taxes en sus) le contrat pour le réaménagement d'un escalier intérieur à l'école Saint-Vincent.

Adopté à l'unanimité.

10.3.8 TOITURE DE BARDEAUX À L'ÉCOLE DE RICHELIEU, ÉDIFICE CURÉ-MARTEL
(document RM 08.05.12-10.3.8).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
031

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Chatel Inc., au montant de 46 165,88 \$ (taxes incluses) le contrat pour la toiture à bardeaux à l'école De Richelieu, pavillon Curé-Martel.

Adopté à l'unanimité.

10.3.9 REPLACEMENT DE PORTES ET CADRES EXTÉRIEURS (document RM
08.05.12-10.3.9).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
032

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Stéphane Rousselle Inc., le remplacement de portes et cadres extérieurs suivants :

- École Marguerite-Bourgeois : au montant de 15 875,00 \$ (taxes en sus);
- École Providence : au montant de 15 990,00 \$ (taxes en sus);
- École Aux-Quatre-Vents : au montant de 15 945,00 \$ (taxes en sus);
- École Beaulieu : au montant de 6 590,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.3.10 REMPLACEMENT DE PORTES ET CADRES EXTÉRIEURS (4 ÉCOLES)
(document RM 08.05.12-10.3.10).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
033

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le remplacement de portes et cadres extérieurs suivants :

- École Pointe-Olivier : au montant de 5 220,00 \$ (taxes en sus);
- École Bruno-Choquette: au montant de 27 480,00 \$ (taxes en sus);
- École De Richelieu, pavillon Curé-Martel : au montant de 11 490,00 \$ (taxes en sus);
- École Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville): au montant de 9 200,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.3.11 REVÊTEMENT DE SOL AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document RM 08.05.12-10.3.11).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
034

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Décor Lacharité inc. au montant de 29 960,00 \$ (taxes en sus) le contrat pour le revêtement de sol au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

10.3.12 REVÊTEMENT DE SOL AUX ÉCOLES SAINT-ALEXANDRE ET JEANNE-MANCE
(document RM 08.05.12-10.3.12).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
035

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, le remplacement de portes et cadres extérieurs suivants :

- École Saint-Alexandre : à Décoration J.G. Bombardier inc., au montant de 22 967,00 \$ (taxes en sus);
- École Jeanne-Mance : à Desbiens Couvre Plancher, au montant de 18 000,00 \$ (taxes en sus);

Adopté à l'unanimité.

10.3.13 AIRE DE JEUX À L'ÉCOLE CHABANEL – TAPIS (document RM 08.05.12-10.3.13).

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.05.12
036

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprise Formes & Jeux Inc., au montant de 58 215,19 \$ (taxes en sus) le contrat pour le tapis à l'aire de jeux de l'école Chabanel.

Adopté à l'unanimité.

10.3.14 MODULES DE JEUX À L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (document RM 08.05.12-10.3.14).

HR 08.05.12
037

Suite à l'analyse des soumissions reçues,
Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Go-Élan Inc. au montant de 31 629,00 \$ (taxes en sus) le contrat pour les nouveaux modules de jeux extérieurs à l'école Sacré-Cœur (Iberville)

Adopté à l'unanimité.

10.3.15 REVÊTEMENT DE SOL À L'ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER (document RM 08.05.12-10-3.15).

HR 08.05.12
038

Suite à l'analyse des soumissions reçues,
Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Desbiens Couvre Plancher, au montant de 24 995,00 \$ (taxes en sus) le contrat pour le revêtement de sol à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

Adopté à l'unanimité.

10.3.16 INFORMATIQUE : SERVEURS ET RÉSEAU DE STOCKAGE (document RM 08.05.12-10.3.16).

HR 08.05.12
039

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

Il est proposé par madame Marlène Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, au montant de 115 787,56 \$ (taxes en sus) le contrat d'acquisition des serveurs et réseau de stockage.

Adopté à l'unanimité.

10.3.17 SERVICES ALIMENTAIRES : 4 ÉCOLES SECONDAIRES ET L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 08.05.12-10-3.17).

HR 08.05.12
040

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De reporter ce sujet à la prochaine séance du Conseil des commissaires le 16 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

10.4 ACHATS REGROUPÉS DE MATÉRIEL – PROGRAMME « PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION (PPO) » PHASE 3 (document RM 08.05.12-10.4).

HR 08.05.12
041

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède, en son nom, à un appel d'offres regroupé provincial concernant le matériel nécessaire pour le cadre du programme « Projet personne d'orientation (PPO), Phase 3 » G07-08-142.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la Fédération des commissions scolaire du Québec (FCSQ) au montant de 5% du total des achats convenus avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que le Comité de parents a tenu sa réunion la semaine dernière le 6 mai 2008. Elle remercie la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour sa consultation sur la planification stratégique. Constat d'une interrogation des parents quant à leur place au sein du Conseil d'établissement. Le calendrier des réunions du Comité de parents pour l'année 2008-2009 est transmis à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour permettre d'informer les parents en début d'année scolaire.

Madame Johanne Corbin fait référence à l'affirmation du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, à l'effet que, s'il y avait consultation des parents pour choisir entre payer pour la surveillance pour assurer le maintien des services actuels ou une diminution de services, les parents opteraient pour la tarification.

Sans en faire un débat ce soir, elle rappelle qu'il existe à la Commission scolaire une structure de consultation qui prévoit les instances à consulter soit le Comité de parents et les structures syndicales.

Concernant la lettre transmise aux familles d'élèves de la Commission scolaire expliquant les choix décisionnels pour l'année 2008-2009. Elle considère que ces choix y sont clairement expliqués tout en étant consciente qu'il peut être difficile pour les parents d'en comprendre toute la portée.

Cette approche se veut cependant un outil qui permet de les rassurer sur les services offerts à la Commission scolaire. Ces nouvelles orientations et l'offre de services semblent vouloir répondre à leurs attentes.

C'est dans l'application et le vécu qu'on pourra évaluer cet approche et si nécessaire que les correctifs appropriés seront apportés. Les parents font confiance à l'équipe-école, conscients que l'adhésion des enseignants est nécessaire pour assurer le succès de l'opération. Le Comité de parents demeurera vigilant et demandera un suivi très serré de cette nouvelle orientation pour s'assurer que tous les élèves et leurs parents reçoivent les services auxquels ils sont en droit de s'attendre.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 08.05.12
042

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations et remerciements soient adressés à monsieur Eric Beaudry, enseignant, pour son travail d'organisation pour assurer la participation des Petits chanteurs des Hautes-Rivières aux Passions musicales, activité qui s'est déroulée le 4 mai 2008 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot en l'invitant à transmettre nos sincères félicitations aux choristes.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
043

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations et des remerciements soient adressés à Madame Johanne Vigneault, enseignante à l'école Saint-Lucien, pour son travail d'organisation pour assurer la participation des jeunes musiciens de l'école Saint-Lucien aux Passions musicales à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot le 4 mai 2008 en l'invitant à transmettre nos sincères félicitations à tous les élèves qui ont participé à cet événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
044

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations et remerciements soient adressée à madame Sylvie Beauchemin, enseignante à l'école Pointe-Olivier, pour son travail d'organisation ayant permis la participation des jeunes musiciens de l'École Pointe-Olivier aux Passions musicales à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, le 4 mai 2008 en l'invitant à transmettre nos sincères félicitations à tous les élèves qui ont participé à cet événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
045

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations et remerciements soient adressés à madame Hélène Pilote, enseignante à l'école Marie-Derome, pour son travail d'organisation qui a permis la participation des jeunes musiciens de l'école Marie-Derome aux Passions musicales à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, le 4 mai 2008 en l'invitant à transmettre nos sincères félicitations à tous les élèves qui ont participé à cet événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
046

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations et remerciements soient adressés à madame Aimée Gaudette Leblanc, enseignante à l'école Saint-Lucien, qui dirigeait la chorale des élèves de l'école Saint-Lucien lors de leur spectacle-bénéfice au profit du Tournoi Pierre-Larose le 16 avril 2008 en l'invitant à transmettre nos sincères félicitations aux choristes.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
047

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations et remerciements soient adressés à Félix Touchette, élève de l'école Beaulieu pour son animation musico-Théâtrale des Passions musicales des Hautes-Rivières, activité tenue à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, le 4 mai 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
048

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations et remerciements soient adressés à monsieur John-Patrick Hui pour l'organisation de la 2^{ème} édition du Rallye urbain de l'école Joseph-Amédée-Bélanger tenu le 10 mai 2008. Des remerciements s'adressent également à son équipe de bénévoles ainsi qu'aux membres de l'équipe école.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
049

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que des félicitations soient adressées à madame Andréanne Dugré, enseignante en arts et musique et à la participation de madame Doris Leblanc, enseignante en anglais, au concert de musique et chants auquel ont participé tous les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, de la maternelle à la 6^{ème} année, le 9 mai 2008 et auquel tous les commissaires étaient invités.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
050

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations et remerciements soient adressés à madame Lorraine Trahan, présidente, et à son équipe, tous bénévoles, du Comptoir-familial du Haut-Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, dont les activités de cueillette de vêtements et articles divers pour revente au public, dont des revenus de 21 000 \$ ont été partagé en 2007-2008 entre les écoles Marguerite-Bourgeoys, Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Joseph-Amédée-Bélanger, Marie-Derome, des Prés-Verts et Marie-Rivier.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
051

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Tétreault et monsieur Mario Charbonneau ainsi qu'aux élèves de l'option musique de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot suite à leur concert annuel le 3 mai 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
052

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Danika Dutil, Johanne Vigneault et monsieur Martin St-Jacques, ainsi qu'aux élèves participants de l'école Saint-Lucien pour le spectacle multidisciplinaire en « harmonie » le 9 mai 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
053

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que des félicitations soient adressées à Etienne Laflamme et Chanie St-Onge, élèves de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour leur participation avec le projet « Decibels oreilles » à la finale québécoise 2008 de l'Expo-sciences Bell tenue à l'École des technologies supérieures du 17 au 20 avril 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
054

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que des félicitations soient adressées à Laurie Maynard et Sara Jeanne Wisniowski, élèves de l'école Mgr-Euclide-Théberge pour leur participation avec le projet « pomme vs oxygène » à la finale québécoise 2008 de l'Expo-sciences Bell tenue à l'École des technologies supérieures du 17 au 20 avril 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
055

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que des félicitations soient adressées à Fanny Gagné et Florence Bélanger, élèves de l'école Beaulieu pour leur participation avec le projet « Bios Lumen: lumière de la vie » à la finale québécoise 2008 de l'Expo-sciences Bell tenue à l'École des technologies supérieures du 17 au 20 avril 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
056

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations et des remerciements soient adressés aux élèves et au personnel de l'école Pointe-Olivier pour leur participation à diverses activités et projets lors de deux semaines d'activités sur l'alimentation en avril dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
057

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à madame Brigitte Fortin, enseignante de maternelle et madame Kristina Leduc, enseignante en 6^{ème} année, ainsi qu'à leurs élèves de l'école d'Henryville, pour l'organisation et la tenue d'un événement familial le 19 avril dernier qui ont permis de recueillir près de 2000 \$ qui serviront à la construction d'une école dans un village de Chine, ce projet est parrainé par l'organisme Enfants Entraide.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
058

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient adressés à l'équipe « MR. FREEZE » de l'école Saint-Jacques pour l'esprit sportif et la camaraderie montrés lors du Tournoi Pierre-Larose tenu les 25 et 26 avril 2008 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
059

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que des remerciements et des félicitations soient adressés à messieurs Patrick Morrier et Benoit Lambert, coordonnateurs au volet sportif 2008, pour leur travail d'organisation du tournoi de volleyball Pierre-Larose tenu les 25 et 26 avril 2008 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et qui permet de recueillir des fonds pour la recherche sur la fibrose kystique et les maladies métaboliques.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
060

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations et des remerciements soient adressés à l'équipe-école de Beaulieu impliquée dans la 39^{ème} édition de l'Expo-Science humaines de l'école Beaulieu tenue à l'école le 15 avril 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
061

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Nancy Leblanc, Karine Boulet et Céline Grenier, élèves de l'école professionnelle de Métiers aux programmes techniques d'usinage, mécanique automobile et arpentage et topographique subjectivement et qui se sont chacune méritée une bourse de 2000 \$ au Volet national du concours « Chapeau les filles » pour l'excellence de leur dossier académique et leur démarche professionnelle dans un métier non-traditionnellement féminin. Cette activité s'est déroulée le 5 mai 2008 au Monument national à Montréal.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
062

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations et des remerciements soient adressés à monsieur Eric Paquet, enseignant à l'école Marguerite-Bourgeoys, qui a accompagné les élèves de l'école dans diverses activités leur méritant la reconnaissance d'école Verte Brundland. Il est invité à transmettre nos félicitations aux élèves qui ont mis en pratique les principes d'école Verte Brundland; solidarité; pacifisme, écologie et démocratie.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
063

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations et remerciements soient adressés à madame Johanne Fréchette, enseignante à l'école Napoléon-Bourassa, pour son accompagnement des élèves en suscitant créativité et imaginaire pour exposer poissons, oiseaux et végétaux à l'occasion de l'activité : Expo-Art-Terre au Presbytère de l'Acadie le 22 avril 2008. Invitation est faite à Madame Fréchette de transmettre nos félicitations aux élèves concernés.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
064

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations et des remerciements soient adressés à madame Annick Ouellet, enseignante à l'école Napoléon-Bourassa, qui a accompagné les élèves de cette école dans la démarche entrepreneuriale de la Coop sportive qui s'est méritée le prix Coup de Cœur lors de l'activité qui s'est déroulée le 1^{er} mai 2008 à l'érablière au Toit rouge. Invitation lui est faite de transmettre toutes nos félicitations aux jeunes entrepreneurs.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
065

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Josyane Piché qui a remporté la médaille d'or au niveau régional lors des Olympiades en formation professionnelle, organisme de Restauration. Elle nous a de plus représenté de manière exceptionnelle aux Olympiades provinciales au Centre de foires de Québec, tenues du 18 au 26 avril 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.05.12
066

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des remerciements soient adressés à la direction de l'école Mgr-Euclide-Théberge et à son personnel pour nous avoir accueilli pour la tenue de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue ce soir, le 12 mai 2008.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 08.05.12
067

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL